

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

N°11 - PRINTEMPS 2017

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE



TRAVAUX

Top départ pour la rénovation de la Salle des Fêtes

SOMMAIRE

2 / Etat-civil - Elections - - - 3 / Travaux : le bâtiment Salle des Fêtes/Mairie
4 / Reportages - Recensement - - - 5 / Santé - Bien-être - - - 6 / Travaux - CMJ
7 / Reportages - Immobilier - - - 8 / Agenda - Brèves de Conseil Municipal



Amende pour incivilité

Au mois de janvier, suite à un dépôt sauvage d'une vingtaine de sacs poubelle refermant des centaines de bouteilles de bière au pied du PAV de la caserne, la commune avait porté plainte. Après une enquête menée par la gendarmerie, et un passage le 27 janvier 2017 au tribunal d'Instance de Saint-Dié-des-Vosges, une amende de 150 euros a été dressée envers la personne responsable de cette dégradation pour infraction au Code de l'Environnement. Précisons que le montant de l'amende aurait pu atteindre 1500 euros si la commune s'était portée partie civile ; ce qu'elle fera sans aucun doute lors de futurs dépôts de plainte concernant toute nouvelle incivilité de ce genre.

Élections et état-civil

Durant les travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie d'une durée estimée de neuf mois maximum, tous les services administratifs, dont l'État-civil, sont déplacés dans les bâtiments provisoires situés à 100 mètres de la Mairie. Les conseils municipaux se tiendront quant à eux dans la salle communale de l'Ancien Séminaire 8 rue des Déportés.

Dimanche 23 avril aura lieu le premier tour de l'élection du Président de la République. **Le bureau de vote n°1, habituellement tenu à la mairie, sera déplacé dans la salle de l'Ancien Séminaire.** Les électeurs votant au bureau n°1 sont donc invités à se rendre à l'Ancien Séminaire pour les deux tours de l'élection présidentielle, le 23 avril et 7 mai, ainsi que les 11 et 18 juin pour les élections législatives afin de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **Louisa Vogt**, née le 15 décembre
- **Théo Klein**, né le 31 décembre
- **Gabin Kern**, né le 4 janvier
- **Soline Colin**, née le 12 janvier
- **Léana Fiorentino**, née le 15 janvier
- **Lilou Adolphe**, née le 21 février

Toutes nos pensées aux familles de...

- **Gilbert Grandhomme**, décédé le 19 décembre à l'âge de 81 ans
- **Yvonne Prevot**, décédée le 29 décembre à l'âge de 92 ans
- **Jean-Paul Pierron**, décédé le 17 janvier à l'âge de 67 ans
- **Pierrette Thiriet**, décédée le 18 janvier à l'âge de 89 ans
- **Henri Lehmann**, décédé le 19 janvier à l'âge de 93 ans
- **André Thil**, décédé le 31 janvier à l'âge de 75 ans

Félicitations à

- **Béatrice Lesné et Rémi Duval** qui se sont unis le 14 janvier

Joyeux anniversaire !

- **Andrée Jeanclaude** a fêté ses 93 ans le 6 janvier
- **Marie-Louise Tralci** a fêté ses 91 ans le 9 janvier
- **Clarinda Schwartz** a fêté ses 93 ans le 28 janvier
- **Geneviève Kemberg** a fêté ses 90 ans le 14 mars

Ce magazine est disponible en mairie pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu. Signalez-vous en mairie.



TRAVAUX

Une rénovation nécessaire

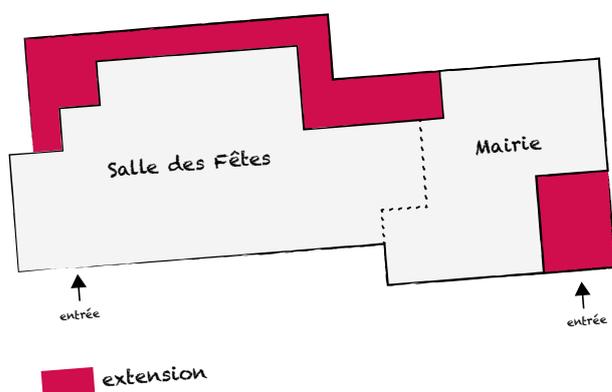
La Salle des Fêtes et la Mairie de notre village, faisant partie toutes deux du même bâtiment, n'étaient plus aux normes et nécessitaient des travaux importants. Après l'intervention en 2015 du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du département, le projet de rénovation nécessaire de ce bâtiment était enclenché et les démarches commencées.

Les objectifs imposés au cabinet Lausecker de Gérardmer, choisi pour diriger les travaux au terme d'un appel d'offre, sont la mise en conformité de l'accessibilité, l'isolation thermique ainsi qu'une rénovation complète des lieux.

Les façades Nord-Ouest et Est du bâtiment seront isolées par l'extérieur. Ce bâtiment étant une reconstruction d'après-guerre, la façade principale doit être absolument conservée. Néanmoins, la Salle des Fêtes va subir plusieurs grandes transformations. En plus d'être mise aux normes d'accessibilité, 60 mètres carrés supplémentaires viendront agrandir l'espace de la salle qui s'étendra maintenant sur un seul et même niveau. La cuisine aussi sera plus grande et surtout plus fonctionnelle, avec deux espaces bien différenciés pour la partie chaude et la partie froide. On y trouvera aussi plus de rangements. Du stockage sera ajouté aux abords de la scène et des vestiaires. La nouvelle chaufferie, beaucoup plus économique, sera déplacée au sous-sol. Tous ces aménagements rendront notre Salle des Fêtes plus fonctionnelle, plus grande, plus conviviale et plus économique.

Côté Mairie, une réorganisation profonde des locaux est prévue avec un agencement repensé des lieux ; déplacement de l'entrée et création de deux bureaux. La totalité des huisseries intérieures et extérieures sera changée. L'installation électrique sera entièrement revue. Le parking subira aussi un réaménagement.

Les travaux se finiront durant le dernier trimestre de l'année. En 2018, les associations et les particuliers pourront inaugurer cette nouvelle Salle des Fêtes toute neuve !



En chiffres

Le coût total de ces travaux s'élève à 768 202 euros HT subventionné à 37% par la Région Grand Est, le Département 88, l'État et le Fonds d'Intervention pour le Handicap en Fonction Publique. Les frais de maîtrise d'œuvre (architecte et études techniques) sont de 88 343 euros HT.

La Municipalité investit uniquement quand la dette le permet. Pour compléter les subventions, sachant que tous les emprunts en cours seront terminés en 2018, un emprunt a été signé à la Caisse des Dépôts et Consignations. D'un montant de 450 000 euros sur 20 ans, c'est un prêt à 0% au vu de la situation financière exemplaire de la commune. De plus, selon l'étude thermique réalisée fin 2016, les travaux d'isolation thermique permettront une économie d'énergie de 7 500 euros par an et l'obtention du label BBC Rénovation. Grâce à cette gestion rigoureuse des finances, les travaux n'influenceront pas la fiscalité locale, les impôts n'augmenteront donc pas.

Pas de petites économies ; beaucoup de matériaux ont été gardés lors de la déconstruction. La laine de verre récupérée viendra isoler les greniers de l'école primaire. Les sanitaires et le faux plafond trouveront eux aussi une nouvelle vie. Les matériels non utilisés de l'ancienne cuisine seront vendus.



Mon beau sapin

Après les fêtes de fin d'année, les sapins se retrouvent souvent abandonnés en bord de route. C'est pour éviter ce souci mais aussi pour se retrouver ensemble autour d'un chocolat chaud, que l'Amicale des Sapeurs-pompiers de la commune a organisée une grande crémation de sapins. Chaque habitant était invité à venir déposer dans la semaine son sapin, dépourvu bien sûr de toutes ses décorations. Le 7 janvier au soir, autour d'une petite restauration et sous le regard émerveillé des enfants, les pompiers ont embrasé les sapins illuminant le terrain en bordure de Meurthe. Un bien joli spectacle qui a rendu service aux Salixiens ne sachant que faire de leur sapin !

Recensement en 2018

Le recensement de la population aura lieu dans notre commune en 2018. A cette occasion, une campagne d'information sera menée par la mairie pour vous prévenir et vous indiquer la marche à suivre. Suite à plusieurs démarchages frauduleux, nous appelons à la plus grande vigilance. **Aucun recensement n'est effectué en ce moment.** De plus, un agent recenseur est dans l'obligation de vous présenter sa carte.



Le CCAS couronne ses rois

Cette année encore, le CCAS de la commune a respecté la tradition en invitant les anciens pour fêter l'épiphanie comme il se doit. C'est tous réunis autour d'une délicieuse part de galette de la boulangerie Vincent que 80 aînés ont passé une après-midi plus que conviviale servis et entourés par les membres de l'équipe du CCAS et des élus de la Municipalité. Claude Thomas, animateur, a fait danser tous les convives aux rythmes des valse, des marches... Pour accompagner la galette, thé, café, fruits et chocolats étaient au menu avec cette année le petit dernier offert par la chocolaterie Thil : un chocolat gourmand à l'effigie du blason de la commune. Un vrai délice !

Autour d'un café...

Le 20 janvier au matin, un café-lecture a eu lieu à l'école maternelle Jules-Ferry. Mme Sadkowski, enseignante de petite section, et ses élèves avaient invité les parents. Avant de laisser discuter les grandes personnes entre elles autour d'un café, les enfants ont pu écouter des histoires sur le thème du sommeil. Grâce à une collaboration avec la bibliothèque municipale, par l'intermédiaire de Mme Murati, de nombreux livres avaient été réunis sur le sujet. Les adultes ont ensuite partagé et échangé entre eux, avec l'enseignante, et également avec Mme Haller, infirmière scolaire. Devant le succès rencontré par cette action et à la demande des parents, un second café-lecture devrait avoir lieu courant juin.





Un rêve concrétisé

Johanna, 36 ans et mère de deux enfants avait un rêve de gamine : être à la tête de son salon de coiffure comme l'a fait son arrière grand-mère. Après plusieurs années à travailler dans un salon de coiffure de Gérardmer, Johanna pense souvent à reprendre un salon à son compte et croise la route de Nadine, propriétaire du salon rue Raymond Panin. Le lien entre les deux femmes passent immédiatement et Nadine décide naturellement de passer la main à Johanna, qui est spécialiste coloriste. «O couleurs de Johanna» voit le jour en septembre 2016. Nadine continue à y travailler et à transmettre son expérience quotidiennement, toujours épaulée par Nathalie. Pour un rendez-vous, faites le 03 29 51 92 65.



Un duo beauté

Rue de Moulins sur Allier, cela fait cinq ans que Sylvia tient «Espace Coiffure». L'envie de proposer de nouveaux services à sa clientèle lui a aussi donné l'opportunité de travailler avec sa sœur Laetitia, esthéticienne de métier depuis neuf ans. Depuis décembre 2016, «Douce heure de beauté» apporte une offre supplémentaire au salon en proposant des soins corps et visage, de l'onglerie, du maquillage et de l'épilation les mardi de 9 h à 18 h, vendredi de 13 h à 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h. Pour un rendez-vous beauté, contactez le salon de coiffure au 03 29 50 08 08 ou Laetitia au 06 72 77 18 77.

Pour se relaxer

Avec plusieurs formations, Jérôme Viry pratique différents massages «bien-être» à domicile. Spécialisé dans le massage assis AMMA, une technique japonaise de stimulation des méridiens énergétiques par dessus les habits, il permet une grande relaxation du corps et rétablit l'équilibre du flux énergétique par pression. Il travaille aussi le bien-être du corps et de l'esprit par la réflexologie plantaire au bol KANSU, une technique indienne de massage global du pied, et par des massages traditionnels. Intervenant pour les NAP, accompagné d'un professeur de yoga, il apprend aux enfants de la commune à se masser entre eux. Les enfants, très intéressés, rentrent à la maison et massent leurs parents, amis, cousins... Il anime aussi des ateliers «parents-enfants» et «massage en famille». Jérôme Viry propose des séances de massage, tout public et à domicile, qui durent un quart d'heure ou une demi-heure. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.massage-pour-tous.fr ou par téléphone au 06 75 05 24 47.



Futur cabinet médical

L'ancien terrain de boules de la commune, rue des Déportés, verra bientôt sortir de terre un cabinet médical privé qui accueillera des médecins et des infirmières. La vente du terrain de 1 073 m² a apporté une recette de 37 560 euros à la commune. Les travaux devraient rapidement débiter.



A la tête du service technique

Mickaël Lieffroy, 30 ans, a pris la succession de Daniel Demange à la direction du service technique de la commune au 1^{er} septembre. D'abord en doublon jusqu'au départ en retraite de son prédécesseur au 1^{er} décembre, il organise et planifie maintenant seul le travail des six employés de l'équipe technique sous la houlette de Gilles Grandin, adjoint aux travaux. Agent de maîtrise, Mickael gère les missions diverses et variées de Philippe, Fabrice, Jérôme, David, Jean-Michel et Sébastien comme l'entretien de la voirie, du réseau pluvial et d'eau potable, du réseau routier, des chemins forestiers, des bâtiments municipaux comme les écoles... Cette équipe s'occupe aussi entre autres du déneigement, des illuminations, du fleurissement et des espaces verts ou encore de la mise en place d'événements comme les cérémonies patriotiques. Grâce à des astreintes régulières, ils veillent tous sur la commune sept jours sur sept et pallient rapidement aux urgences comme les fuites d'eau. Mickaël, qui travaillait avant pour la municipalité de Bruyères avait envie d'évoluer dans sa carrière. En plus de responsabilités supplémentaires, il confie avoir été accueilli chaleureusement et s'épanouir pleinement dans ses nouvelles fonctions.



Coup de neuf pour les réservoirs

2017 verra la réfection complète des deux réservoirs d'eau potable. Actuellement, les travaux au Moncel se terminent. Les deux cuves de 150 m³ qui stockent l'eau traitée par la station de traitement située quelques mètres plus loin ont été entièrement rénovées par la société Hydr'eau Services, sous la maîtrise d'ouvrage EVI. Une résine spéciale a été appliquée à l'intérieur des cuves afin d'assurer leur étanchéité. Toute la fontainerie, tuyaux, canalisations et vannes, ont été remplacés, et l'étanchéité extérieurs a été revue. Prochaine étape, la réfection du deuxième réservoir du village, celui de Mandray ainsi que son chemin d'accès. Le coût de cette opération s'élève à 273 900 euros HT auxquels s'ajoutent 8 100 euros HT de maîtrise d'œuvre. Une participation de 46 200 euros a été obtenue du département des Vosges.

CMJ

Plaisir d'offrir

Avec les plus de 1 000 euros de bénéfices récoltés lors de la kermesse du 4 juin, les conseillers municipaux juniors ont offert aux petits élèves de maternelle cinq draisennes valant chacune 30 euros. Ils ont aussi pensé aux plus grands et ont fait cadeau à l'école primaire d'un babyfoot extérieur d'une valeur de 250 euros. Un sol en béton a été réadapté par la commune pour pouvoir le poser sous le préau à disposition de tous. D'autres achats sont encore prévus par le CMJ cette année comme des ballons de basket et de foot. Enfin, le 8 février, ils se sont retrouvés ensemble, accompagnés d'élus de la commune, lors d'une après-midi récréative «laser-game» précédée d'un déjeuner.





La musique tzigane résonne à l'église

Le 16 décembre, devant plus de 150 personnes, Emmanuelle et Olivier formant le groupe Ladislava ont conté, en musique et en chansons, l'histoire de la musique tzigane. Mêlant les rythmiques de guitares manouches et le chant harmonieux des Balkans, ce spectacle a enthousiasmé le public réuni à l'église. Entre chants traditionnels d'Europe de l'Est et reprises d'Edith Piaf, de Serge Gainsbourg ou encore de Georges Brassens... un vrai succès pour ce duo proposé par les Délices Musicales de la Haute-Meurthe.



Sauvez des vies

Trois défibrillateurs automatiques sont déjà présents sur notre commune, situés devant La Poste, sur la façade de la caserne et celle de l'école Pierre-Bernard. Le 28 janvier, M. et Mme Mathieu, deux sapeurs-pompiers volontaires de notre Centre de secours, ont dispensé une formation à l'utilisation d'un défibrillateur. Simple et explicite, avec plusieurs démonstrations à l'appui, une trentaine de personnes, enfants et adultes, ont pu apprendre la chaîne de survie à pratiquer auprès d'une personne victime d'un arrêt cardiaque. Prévenir les secours, masser et défibriller ! Des gestes que tout un chacun peut faire et qui peuvent sauver une vie !

Princesses, pompiers et pirates

Les parents d'élèves de l'association Saulcy Sourit n'ont pas ménagé leurs efforts pour célébrer le carnaval et le résultat était au rendez-vous. Une salle colorée, un goûter «fait maison» délicieux et une ambiance carnavalesque. Petits et grands, dans leurs plus beaux déguisements, étaient ravis !



Projet : Les berges de Meurthe

Le vendredi 24 mars à partir de 18 h à la salle de l'Ancien Séminaire, le promoteur Immoville Di Florio présentera son nouveau programme immobilier «Les berges de Meurthe» (accession à la propriété ou investissement locatif). Il sera composé de 16 maisons neuves (T3 et T4) avec possibilité de locaux professionnels et prendra place rue des Déportés à côté de l'espace vert de jeux pour enfants.

Contact : 03 29 56 07 01 ou www.immoville-cc.com.

AGENDA

- Vendredi 24 mars à partir de 18 h
Salle de l'Ancien Séminaire
Programme immobilier «Les berges de Meurthe»
par le promoteur Immoville Di Florio
- Dimanche 2 avril de 8 h 30 à 13 h
Salle de l'Ancien Séminaire
Vide Landau organisé par Saulcy Sourit
- Samedi 8 et dimanche 9 avril
Course du Kemberg FFST
Cani-VVT - Cani-cross - Cani-trotinette - Attelage
organisée par Cani Sport Vosges
Contact : 06 41 97 65 87
- Dimanche 9 avril à 15 h - Stade Pierre-Coulombel
FC Saulcy / Padoux AS
- Lundi 17 avril de 13 h à 17 h
8^e Prix de Saulcy-sur-Meurthe - 3^e Prix Thil Chocolatier
Course cycliste organisée par la JECDE
- Dimanche 23 avril à partir de 10 h
Parc de l'Ancien Séminaire
Chasse aux œufs de Pâques pour les écoliers
organisée par le Comité des Fêtes
- Dimanche 30 avril - 15 h au Stade Pierre-Coulombel
FC Saulcy / Hadol Dounoux FC 2
- Dimanche 8 mai
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
9 h 45 - rassemblement place des Anciens Combattants
10 h - Office religieux / 11 h - Monument aux Morts
- Vendredi 12 mai de 14 h à 19 h 30
Devant la Mairie
Marché aux Fleurs organisé par Saulcy Sourit
- Dimanche 21 mai - 15 h Stade Pierre-Coulombel
FC Saulcy / FC Haute Moselotte 2
- Du 22 au 28 mai - Ancien Séminaire et Chapelle
Semaine des Arts
organisée par Saint-Léon'Art Expression
- Dimanche 4 juin à 14 h 45 - Devant l'église
Course cycliste Vélo Sprint d'Anould
Départ de la course contre la montre
Parade de voitures anciennes avant le départ
- Vendredi 9 juin à 19 h 30
Chapelle de l'Ancien Séminaire
Conférence Forme Santé au naturel
par Christiane Perry, coach de vie - santé au naturel
de l'association Chris Lamanda - Quartz Rose
- Samedi 17 juin - Stade Pierre-Coulombel
Feux de Saint-Jean
organisés par l'Amicale Sapeurs-Pompiers

Brèves de Conseil

- La date de la fête patronale avec les feux de la Saint-Jean est fixée au week-end du 17 et 18 juin 2017.
- Comme chaque année afin de participer aux frais de scolarité des jeunes Salixiens, le Conseil Municipal prendra en charge le paiement de la vignette scolaire du 1^{er} trimestre année 2017/2018 pour le transport des collégiens et lycéens de Saulcy-sur-Meurthe.
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, fusion de six Communautés de Communes (Saint-Dié-des-Vosges, Val du Neuné, Meurthe Fave et Galilée, Hauts-Champs, Pays des Abbayes et Vallée de la Plaine) regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2017, 74 communes et 81 000 habitants. A sa tête, David Valence, président, accompagné de 14 vice-présidents et 9 conseillers délégués dont Jacques Jallais, maire de Saulcy-sur-Meurthe qui est conseiller délégué aux relations avec les maires. Il fait également partie des commissions «Cohésion territoriale et ruralité» et «Urbanisme».

Au pied du Kemberg

Un nouveau gîte vient d'ouvrir ses portes 6 chemin des Réservoirs. Ce chalet neuf, classé 4 étoiles, est idéal pour six vacanciers et offre en bonus une salle de détente, un jacuzzi et un sauna...

Retrouvez toutes les informations sur les gîtes de la commune sur www.saulcy-sur-meurthe.fr, rubrique «Hébergement».



Retrouvez plus d'infos pratiques, les comptes rendus des Conseils Municipaux, des photos... sur

WWW.SAULCY-SUR-MEURTHE.FR